

Bourse Jean-Marc-Chevrier 2020-2021

Département de psychologie

Doctorat

Une bourse de 5000\$ est décernée annuellement à la mémoire de Monsieur Jean-Marc Chevrier, fondateur de l'Institut de recherches psychologiques. Monsieur Chevrier, qui est décédé le 18 février 1998, détenait un diplôme de doctorat en psychologie de l'Université de Montréal qui lui avait été décerné en 1949. La bourse Jean-Marc-Chevrier est une bourse d'excellence destinée à apporter un soutien financier à un(e) étudiant(e) **de doctorat**, inscrit(e) à un **programme de recherche ou de recherche/intervention** au Département de psychologie de l'Université de Montréal.

Conditions d'admissibilité

1. Être inscrit(e) à titre d'étudiant(e) régulier(ère) (temps plein ou rédaction) à l'un ou l'autre des programmes de Ph.D. recherche ou Ph.D. recherche/intervention offerts au Département de psychologie;
2. Avoir besoin d'un soutien financier;
3. Le projet de recherche doit avoir été accepté et l'examen général de doctorat réussi;
4. Posséder un excellent dossier académique avec une note moyenne supérieure à 3.8/4.3;
5. Ne jamais avoir reçu la bourse Jean-Marc-Chevrier par le passé.
6. Tous les sujets de recherche sont admissibles.

Dossier (1 exemplaire PDF)

Le dossier doit comprendre, dans l'ordre, les éléments suivants :

1. Le formulaire de candidature, dûment complété par le/la candidat(e);
2. Les relevés de notes officiels ou copie conforme du/de la candidat(e) (premier et deuxième cycle ou troisième cycle précédent) numérisés;
3. Une copie non-officielle du relevé de notes à jour pour le programme de doctorat en cours;
4. Un curriculum vitae à jour du/de la candidat(e);
5. Une lettre de présentation où le/la candidat(e) souligne les réalisations pertinentes à son champ de formation et explique pourquoi il/elle pense mériter cette bourse d'excellence (500 mots);
Cette lettre doit préciser où se situe le/la candidat(e) dans le déroulement de ses études de doctorat (nombre de trimestres de scolarité et de rédaction, étapes franchies) et donner son calendrier de travail. Elle doit faire mention des réalisations du/de la candidat(e) qui témoignent d'aptitudes et de compétences liées à son projet de recherche et/ou à la carrière à laquelle il/elle aspire. La lettre doit obligatoirement traiter des besoins financiers de l'étudiant(e).
6. Une lettre de recommandation du/de la directeur(trice) de recherche.

Le dossier complet en format PDF (un seul fichier) devra être transmis par courriel à l'adresse psybourses@psy.umontreal.ca, au plus tard le lundi 14 septembre 2020 à 9h. Aucune candidature ne sera acceptée après cette date et heure.

La bourse Jean-Marc-Chevrier 2020-2021 sera décernée à l'occasion de la cérémonie « Célébrer les arts et les sciences » de la Faculté des arts et des sciences, qui se tiendra en novembre 2020.

Information additionnelle :

psybourses@psy.umontreal.ca